

COMMISSION chargée d'examiner la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, adoptée avec modifications par le Sénat, adoptée avec de nouvelles modifications par la Chambre des Députés, sur les **Délégués mineurs** (N° 148, session 1889.)

E. 67-28 Nommée le 4 juin 1889.

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : MUNIER.

2<sup>e</sup> — BÉRENGER. *Rapporteur*

3<sup>e</sup> — TEISSERENC DE BORT.

4<sup>e</sup> — DE CÈS-CAUPENNE.

5<sup>e</sup> — ISAAC.

6<sup>e</sup> — CIRIER.

7<sup>e</sup> — BLAVIER.

8<sup>e</sup> — MARCEL BARTHE. *Vice-président.*

9<sup>e</sup> — FÉLIX MARTIN. *Secrétaire*

*205*



1

Séance du 6 juin 1889

M. Marcel Barth est nommé Président  
M. Félix Mouton Secrétaire

Opinion de commission

1<sup>er</sup> Bureau - M. Munié

Fausse partie de l'ancien cor de clous absolument  
un nouveau candidat - a été nommé quand même  
Après rejet de tout de Sénat par la Chambre  
serait plutôt porté au premier lieu de la loi  
En tout cas proposer de reprendre ce texte

2<sup>er</sup> Bureau - M. Beranger

Davis s'en revient au projet voté par le Sénat.

3<sup>em</sup> Bureau - M. Geisseux - Bort - homme absent -  
D'avis de reprendre le texte de Sénat - celui de la  
Chambre d'urgence -

4<sup>em</sup> Bureau - M. J. Cis - Carpenne

Le bureau a semblé en général porté à la loi. Cependant  
certaines conceptions accepteraient projet voté par le Sénat.

5<sup>em</sup> Bureau - M. Isaac

N'accepte pas les modifications introduites par  
la Chambre. Rechercherait tout de conciliations. A défaut  
reprendrait projet de Sénat.

6<sup>em</sup> Bureau - M. Cis

Le bureau s'en revient à l'adoption de tout

Dr Senat  
 7<sup>m</sup> Bureau — Abolition Hostels a premier menu

8<sup>m</sup> Bureau — Hostels

9<sup>m</sup> Bureau — Reprendre text. Dr Senat

10<sup>m</sup> — Siècle

Description générale

11<sup>m</sup> — Seconde —

24 juin 1889. —

M<sup>r</sup>. M. Baillaud sur l'abolition des hostels pour un menu de services  
 à établir par le Délégué et le D<sup>r</sup> adjoint — Difficultés de trouver  
 plusieurs des crises.

Quels avantages de l'abolition des hostels?

Socialisme d'Etat. Menu avec menu — allusion: Indigestion

Dans la conception inexplorée.

1<sup>re</sup> chambre — 1<sup>er</sup> étage menu au 1<sup>er</sup>

2<sup>de</sup> party. menu — Disperser de l'argent — Décrets pour s'adresser  
 ammalati menu



4  
ou par lequel vous pouvez, mais l'intérêt de  
la mine - Direction mine, support de peu  
considérable - dorénavant le plus possible  
elle peut le rapatrier, croyant danger immédiat  
immédiats - tendant à se référer à des  
de peu valables - alors est-il supposé que  
l'œuvre ayant le danger, faire entendre à vous  
qu'il peut être vu un peu par garde  
Aujourd'hui qu'il faut l'œuvre - grevé ou  
dénouement.

Quel : c'est -

Dénouement au agent, il est plus sûr, je  
pétitionnerai alors d'obtenir l'œuvre.

Il est possible, organiser modernement nos agents  
provenant les conflits - par ailleurs proportion  
d'œuvre au police bien entendu - de  
servir à elle.

Droit de lecture - Devant Vous par mon tour  
de la commission - Droit à signaler ce qui  
en fait en ce qui est de la lecture de l'œuvre,  
par ailleurs sur un registre - en tenant un  
journal pour être de la mine.

On examine alors plus

Un accident au - maintenant agents de la  
mine et de plus seuls contestent. Mais avant  
de décider que les conditions mine et plus plus  
importantes, fallait contradictions, même  
présent - Si par mine la victime ou agents de la  
mine est de l'œuvre.

Patient ne peut en plaindre.

Travaux sans titre - par défaut d'œuvre  
par parents comme témoin - Don plus

excepté avec garanties.

Juste estimer.

l'un avec despotisme ca. intérêt ? Le même  
même - c'est compliqué et grave.

Comme l'œuvre pourrait se plaindre, (elle)  
Vos par moi, un des vôtres avec les signaux  
d'une pauvre les 2 parties

malin d'accidents - Pour les conditions,  
étendues. - Ingénieur, un objet, l'assurance  
pour l'effort

Après avoir entendu avec prudence :

C'est Léonard avait déjà écrit.

Basile faisait ces décrets ? véritable  
fontaine - dans le dit explicitement - elle  
était incertaine.

Non, non l'œuvre l'œuvre, et tout, si est  
en fontaine - sur elle vous se main  
œuvre. l'œuvre ne compte -

Pour le cas, c'est par 2 fois - font  
très intéressant - approuve le danger et  
sur le surculat et n'a pas - Chang  
officiel pendant.

Question intéressant l'œuvre très délicats  
de van le d'œuvre ? les plus - les celles  
estimé par d'œuvre manifeste des vôtres  
concernant.

ou de la foudre avec les ch<sup>u</sup> ? se  
main les travaux de vôtres public,  
d'œuvre l'œuvre, couramment.

M<sup>r</sup> C. - Non se plus profit à l'œuvre.  
L'œuvre, travail & l'œuvre, de nul avec

et avec l'usage inconnu de voyager  
Avec dit, responsables de l'Etat de l'Etat  
"Comme par conséquent de l'Etat de l'Etat" But  
actuellement de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat  
absolument de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat.

M<sup>r</sup> Barth

Sam para avec l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat  
proposition de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat  
de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat

M<sup>r</sup> Munn comités de l'Etat de l'Etat de l'Etat  
a fait parallèle.

M<sup>r</sup> Martin propose en ce vote  
l'adoption de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat

2<sup>o</sup> en ce nom de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat

M<sup>r</sup> Barth mandant modification  
de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat

- Vote sur le projet - M<sup>r</sup> Martin

Par 3 voix est pour et 2 voix contre ?

M<sup>r</sup> De l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat -

M<sup>r</sup> Barth a fait un projet de l'Etat de l'Etat de l'Etat

de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat

Par 2. les comités pour machine

Comité de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat



Réunion du 7 juillet 1889

M. - Réinger donne lecture de son rapport  
Le rapport concluant à l'adoption du projet de Sénat  
est adopté.

M. Traas signale une modification <sup>au rapport</sup> sur la constatation  
du nombre de membres hostiles au projet, et sur  
la possibilité de le ca duite de la loi en la  
représentant pas avant la clôture de la session.

Sur le bénéfice de ces observations, la commission  
vote l'impression du Rapport.

La séance est levée à 2<sup>h</sup>  
de nuit.

A. de la Campagne